

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEGN2B42SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Pauline LIETARD (pauline.lietard@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;
- d'adopter une posture réflexive

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN2B42SNA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEGN2B42SNB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN2B42SNA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEGN2B42SNB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	13_PEGN2B42SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit de suivre une démarche interculturelle qui comporte 3 grandes étapes:

- la décentration: qui va permettre de prendre conscience de ses référents culturels, de prendre distance par rapport à eux, afin de relativiser ses points de vues et accéder à une neutralité culturelle. Il s'agit d'identifier les éléments de son identité, de sa socialisation, et d'identifier les représentations que l'on a de l'Autre.
- l'Ouverture: il s'agit de découvrir l'Autre. Il faut avoir une attitude d'ouverture et de curiosité afin de comprendre le sens et la valeur du comportement et des réactions de l'autre.
- La négociation: trouver des solutions ou des pistes de rencontre acceptables pour toutes les parties concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

3.3 Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Précisément, au terme du cours, les étudiants seront capables d'exploiter, d'approfondir et de partager les thèmes abordés, rencontres et découvertes notamment à travers la réalisation et la présentation de travaux de groupe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous travaillons sur différents concepts comme ceux de culture, identité, genre, stéréotypes, etc. autour des Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU.

Démarches d'apprentissage

Suivant la méthode de la démarche interculturelle, des activités seront proposées afin d'aider les étudiants à appréhender les 3 différentes étapes et leur permettre de proposer et réaliser des micro-projets autour des thèmes vus dans l'approche théorique.

Travaux de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Co-construction formative des tâches.

Échanges critiques sur les productions.

Sources et références

PowerPoint sur la plateforme

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Interventions, partenariats, outils pédagogiques, Internet.

Les PowerPoint de présentation et autres documents et liens utiles seront publiés en ligne.

Le cours d'*Ouverture de l'école sur l'extérieur* peut également être un support à ce cours-ci et vice versa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les compétences et acquis d'apprentissage seront évalués dans le cadre d'un travail commun entre *Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre* et *Ouverture de l'école sur l'extérieur* sur base d'un dossier intégratif.

Un travail sera demandé pour le Tj. Cette note ne sera pas reportée au Q3.

Pour le Q3, le travail/projet de l'évaluation finale sera amélioré ou à recommencer, suivant les remarques du titulaire de cours. Un oral est prévu au Q3 pour soutenir le travail et contrôler les acquis du cours théorique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	15		
Période d'évaluation			Prj + Trv	85	Trv + Exo	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	13_PEGN2B42SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à développer les interactions entre l'école et la société.

Il s'agit de suivre une démarche interculturelle qui comporte 3 grandes étapes:

- la décentration: qui va permettre de prendre conscience de ses référents culturels, de prendre distance par rapport à eux, afin de relativiser ses points de vues et accéder à une neutralité culturelle. Il s'agit d'identifier les éléments de son identité, de sa socialisation, et d'identifier les représentations que l'on a de l'Autre.
- l'Ouverture: il s'agit de découvrir l'Autre. Il faut avoir une attitude d'ouverture et de curiosité afin de comprendre le sens et la valeur du comportement et des réactions de l'autre.
- La négociation: trouver des solutions ou des pistes de rencontre acceptables pour toutes les parties concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

3.3 Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours revisite la théorie du praticien réflexif, souligne la nécessité d'établir des partenariats et tente d'établir des liens entre les pratiques des intervenants extérieurs et les pratiques des enseignants. Le cours vise également à amener chacun en sa qualité de citoyen responsable à agir pour le bien d'autrui.

Démarches d'apprentissage

Introduction, apports, consignes, projet.
Suivi individuel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant à tout moment pour des demandes d'éclaircissement.

Vérification du questionnement de départ, accompagnement dans le travail de terrain, aide à l'élaboration de la synthèse.

Regard critique sur les choix avec possibilité de réajustement.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les divers documents et liens sont disponibles en ligne.

Le cours d'*Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre* peut également être un support à ce cours-ci et vice versa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les compétences et acquis d'apprentissage seront évalués dans le cadre d'un travail commun entre Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre et Ouverture de l'école sur l'extérieur sur base d'un dossier intégratif.

Un travail sera demandé pour le Tj. Cette note ne sera pas reportée au Q3.

Pour le Q3, le travail/projet de l'évaluation finale sera amélioré ou à recommencer, suivant les remarques du titulaire de cours. Un oral est prévu au Q3 pour soutenir le travail et contrôler les acquis du cours théorique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	15		
Période d'évaluation			Prj + Trv	85	Trv + Exo	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).